



**CHARTRE DE CONDUITE
DES PHOTOGRAPHES et NATURALISTES
sur l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve**

Ce règlement fixe un comportement adéquat pour l'accès à l'Espace Naturel Sensible sur des horaires d'ouvertures anticipés.

L'abonnement suppose l'adhésion à cette chartre de conduite et au respect du lieu et des espèces sauvages afin de profiter au mieux de cet espace ouvert au public.

Adhérer aux consignes en vigueur du site, contribuer à la bienveillance envers les espèces sauvages présentes et des différents publics rencontrés !

Horaires d'ouvertures « matinales » pour les abonnés :

- Tous les jeudis, du 8 juillet au 16 septembre 2021

- Accès par l'accueil de la Maison du Parc à partir de 8h00, pour une durée de 15 minutes (soit 2 heures avant l'ouverture au public). Accès possible de 8h à 8h15.

Conditions générales des ouvertures anticipées:

Ces horaires s'adressent à toutes personnes désireuses de s'abonner et profiter d'un accès « privilégié » à l'ENS des marais des Ponts d'Ouve (accès au site avant l'ouverture au public, 20€/an).

Lors des ouvertures, l'agent du Parc ne pourra délivrer aucun abonnement mais en déposant une pièce d'identité à l'accueil, vous pourrez régulariser votre abonnement après 10h ou lors de votre sortie.

Après 8h15, aucune entrée ni sortie de l'ENS ne pourra avoir lieu jusqu'à l'heure d'ouverture au public (10h).

Un agent du Parc sera présent en permanence durant ces horaires spéciaux. Merci de composer ce numéro 06.07.05.82.93 pour signaler tout problème ce jour-là.

Bien se comporter

- Respecter les possibilités d'accès aux différents cheminements du site en fonction de la saisonnalité (fermeture de chemins et observatoires)
- Partager les observatoires avec l'ensemble des usagers du site (temps de présence raisonnable en fonction de la fréquentation). Les observatoires ne sont pas des affûts photos mais des espaces d'observation à partager. Profitez de l'ensemble des installations : sentiers et platelages !
- Respecter les distances de sécurité pour éviter le dérangement de la faune sauvage (envol, fuite, abandon de nid..), et préserver la flore (pas de piétinement, de cueillette...)
- Respecter l'ensemble du mobilier mis à disposition des usagers sur le site (bornes, panneaux, observatoires, bancs...)
- Signaler d'éventuels comportements suspects ou problématiques aux agents du Parc.



Être discret

- Limiter le bruit lors de vos temps d'arrêt, et de vos déplacements sur les sentiers
- Parler à voix basse dans les observatoires
- Interdiction de fumer à l'intérieur des observatoires et de consommer de l'alcool sur l'ensemble du site
- Ne pas laisser dépasser les objectifs des fenêtres d'observation
- Éviter de faire du bruit lors de la manipulation des fenêtres

Découvrir la nature

- Ne pas sortir des chemins de visite autorisés.
- S'interdire d'utiliser des systèmes sonores attirant les oiseaux.
- Ne pas hésiter à partager vos connaissances et votre passion avec ceux que vous rencontrerez sur le site
- Des professionnels sont là pour vous aider... n'hésitez pas à questionner les agents de l'ENS !

Contribuer à la connaissance

- Communiquer ses observations aux agents du Parc, à des fins scientifiques (ex lecture de bague), de protection et de conservation de la biodiversité
- Partager vos observations sur Faune Normandie, vos photos sur les réseaux sociaux : Facebook : @marais.cotentin.bessin et Instagram : @marais_cotentin_bessin / #maraiscotentinbessin
- Vous pouvez contacter le Parc pour toute identification: accueil@parc-cotentin-bessin.fr

Résiliation, renouvellement d'abonnement

En cas de non-observation des comportements ci-dessus énumérés, la présente charte de bonne conduite sera résiliée de plein droit par le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Cette résiliation s'effectuera sans donner lieu à une quelconque indemnité de l'abonné.

Tout manquement à des comportements responsables pourra entraîner l'exclusion immédiate de la personne par les agents du Parc.

Le silence, la patience, l'observation et le partage seront les meilleurs garants de la **qualité de votre visite**, et du respect des autres visiteurs.